

DEPARTEMENT DU RHONE

COMMUNE DE VOURLES

<p>Nombre de conseillers : En exercice : 23 Présents : 19 Votants : 20</p> <p>Ont voté : Pour : 20 Contre : 0 Abstention : 0</p>	<p>L'an deux mil onze, le dix sept mars à vingt heures trente minutes à Vourles, le Conseil municipal de Vourles dûment convoqué le onze mars, s'est réuni dans la salle du Conseil à Maison Forte, sous la présidence de Monsieur Serge FAGES, Maire.</p> <p>Étaient présents : Serge FAGES, Elisabeth MESNIER, Pascale HAUK, Gérard GRANADOS, Catherine STARON, Jean Jacques RUER, Annie FERNANDES, Sébastien BLANC, Elyane CLOP, Christine DUSSURGET, Laurence MARTINEZ, Lorraine BOYER, Laurent SAINT JALMES, Jérôme MONVAILLIER, Sylvain ARNAUD, Paul REGARE, Gianni DE BERNARDIS, Serge MICHAUT, Sabine BEGASSAT.</p> <p>Absents : Michel REGNIER, Dominique REGNIER, Marie-Thérèse PRALY, Cécile MATHAUD.</p> <p>Excusés : Michel REGNIER, Dominique REGNIER, Marie-Thérèse PRALY, Cécile MATHAUD.</p> <p>Pouvoirs : Michel REGNIER donne pouvoir à Serge FAGES.</p> <p>Secrétaire de séance : Elisabeth MESNIER.</p>
--	---

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS N°2011-013

SEANCE DU 17 MARS 2011

OBJET : Dénomination de la structure multi accueil

VU le Code général des Collectivités territoriales,

Monsieur le Maire signale l'intérêt de donner une dénomination officielle aux voies, places publiques de la commune et bâtiments communaux, et rappelle les conditions d'exercice du choix du conseil municipal : la dénomination (...) relève de la compétence du conseil municipal, qui dans le cadre de ses attributions prévues par l'article L2121-29 du Code général des collectivités territoriales, règle par ses délibérations les affaires de la commune.

Monsieur le Maire explique que le Pôle enfance dont l'ouverture est prévu début septembre 2011 abritera la structure multi accueil (régie municipale) et le relais des assistantes maternelles intercommunal.

Il indique qu'il convient d'identifier la structure multi accueil en lui attribuant un nom. Il annonce que la dénomination retenue figurera sur l'ensemble des courriers transmis en direction des administrés et des partenaires et sera apposée au fronton du bâtiment.

Il rappelle qu'un article a été diffusé dans le bulletin municipal de janvier pour permettre aux Vourlois de suggérer des noms.

Lors du dernier conseil municipal en date du 17 février 2011, plusieurs propositions, soumises par les élus de la commission enfance, les élus du conseil municipal d'enfants, les agents communaux et celle d'un administré ont été soumises aux conseillers. Monsieur le Maire évoque les noms présentés au vote des conseillers à cette occasion

- Poisson Lune
- Coraline (variété de pêche jaune)
- Pomme câline

- L'abricâlin
- Pauline KERGOMARD

et rappelle les suffrages exprimés :

- Poisson Lune remporte 8 voix,
- Coraline remporte 0 voix
- Pomme câline remporte 3 voix,
- L'abricâlin remporte 6 voix,
- Pauline KERGOMARD remporte 0 voix.

Monsieur le Maire propose donc au Conseil municipal de retenir le nom de « Poisson Lune » pour la structure multi accueil de la Commune de Vourles.

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, décide de retenir le nom de « Poisson Lune » pour la structure multi accueil de la Commune de Vourles.

Pour : 20

Contre : 0

Abstention : 0

Acte rendu exécutoire
Après dépôt en Préfecture
Le
Et publication
Le

Le Maire,
Serge FAGES

Fait et délibéré les jours,
Mois, an et heure que susdits
et ont signé au registre les membres présents
Pour copie conforme,

Le Maire,
Serge FAGES